



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 03 MARS 2026

CONVOCATION

Date : 13/02/2026

Envoi le : 24/02/2026

Publication le : 24/02/2026

L'an deux mil vingt-six, le 03 mars à 20h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET Maire en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : 28

Présents : 18

Absents : 10

Pouvoirs : 07

Votants : 25

Etaient présents :

Adjoints :

Mesdames Odile RITOURET, Danièle HOUDU, Sylviane FORTUN,
Christine MÉNORET,
Messieurs Alain SELLIER, Michel HIRTZ, Gilles FERRAND.

Conseillers municipaux :

Mesdames Sophie BORÉ, Claire CARTIER, Aurélie LERICHE, Florence MÉTIVIER,
Messieurs, Pascal ARRAGAIN, Antoine MAQUIN, Yoann LAFAUX, Éric GUILMET, François BOUGAULT, Erick MORCHOISNE.

Absents excusés :

Mesdames Danielle PLOQUIN, Hélène ODENT, Renata MOREIRA ROCHA,
Messieurs Éric VERHILLE, Daniel PERRICHOT, Olivier DOUSSET,
Michel THUSSEAUD.

Absents :

Madame Lyn FAIPOUX,
Messieurs Pascal NOYAU, Mikaël TOST

Excusés, avaient donné pouvoir :

Monsieur Éric VERHILLE avait donné pouvoir à Monsieur Alain SELLIER.

Madame Danielle PLOQUIN avait donné pouvoir à Madame Sylviane FORTUN.

Monsieur Daniel PERRICHOT avait donné pouvoir à Madame Danièle HOUDU.

Monsieur Olivier DOUSSET avait donné pouvoir à Monsieur Antoine MAQUIN.

Madame Hélène ODENT avait donné pouvoir à Madame Odile RITOURET.

Madame Renata MOREIRA ROCHA avait donné pouvoir à Madame Christine MÉNORET.

Monsieur Michel THUSSEAUD avait donné pouvoir à Monsieur Bertrand RITOURET.

Secrétaire de séance :

Madame Sylviane FORTUN

Envoyé en préfecture le 18/03/2026

Reçu en préfecture le 18/03/2026

Publié le

ID : 037-213701394-20260303-DEL_03032026_18-DE



DEL N°03/03/2026-18 CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LA SPA RELATIVE À LA CAPTURE, L'IDENTIFICATION ET LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS NON IDENTIFIÉS

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 11 mars 2025, le Conseil Municipal l'a autorisé à signer une convention avec la Société Protectrice des Animaux (SPA), relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés.

Cette convention étant arrivée à expiration, il propose de reconduire le partenariat entre la commune et la SPA, sur la base de valeur faciale des bons de stérilisation et d'identification, à savoir :

- 65 € pour un mâle - castration et identification (montant identique à 2025)
- 90 € pour une femelle - ovariectomie et identification (montant identique à 2025)
- 110 € pour une femelle gestante - ovario-hystérectomie et identification (montant identique à 2025)

Monsieur le Maire précise que la participation financière :

1° : se fait sous forme de subvention sur la base de 55€ par chat et ce quel que soit le sexe de l'animal (montant identique à 2025).

2° : s'établit pour un minimum de 5 chats et par multiple de 5. Dans le cadre de la prochaine convention à venir, il propose de fixer le nombre de chats à 20.

L'objet de la délibération de ce jour est donc :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention susvisée.
- de verser à la SPA, une subvention d'un montant de 1 100€.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.211-27 et L.212-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime,

Après avoir pris connaissance de ces éléments et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention susvisée.

DÉCIDE de verser à la Société Protectrice des Animaux (SPA), une subvention d'un montant de 1 100€.

DIT que les crédits sont prévus à l'article 65748 du budget 2026.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

Madame Sylviane FORTUN,
Adjointe au Maire.

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le : **18 MARS 2026**

Et sa publication le site internet de la commune le : **18 MARS 2026**

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 18/03/2026

Reçu en préfecture le 18/03/2026

Publié le

ID : 037-213701394-20260303-DEL_03032026_18-DE